Enquête sur les moyens audio-visuels

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **96 (1967)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Enquête sur les moyens audio-visuels

Au début de l'année 1966, sur demande du Centre de recherche pédagogique, nous avons procédé à une enquête restreinte sur les auxiliaires audio-visuels en usage dans les écoles, sur les appréciations et les suggestions des maîtres au sujet de ces moyens et de la manière d'en tirer profit dans l'enseignement. Les questionnaires mis au point ont été distribués à environ 150 enseignants fribourgeois et à un certain nombre de maîtres de la Suisse romande. Nous remercions les maîtres et les responsables des Centres romands de documentation qui ont participé à l'expérience par l'envoi de réponses ou de documents.

I. Buts de l'enquête

L'enquête avait une portée essentiellement pratique.

Il n'a pas été demandé, dans le cadre de cette investigation, de s'exprimer sur des questions de principe telles que l'opportunité de l'emploi des auxiliaires audio-visuels, la justification psychologique de leur utilisation, l'étude approfondie de la méthodologie particulière qu'ils impliquent.

Nous nous sommes bornés à dresser un inventaire des appareils en usage dans les classes ou souhaités par les maîtres (appareils de projection de dias et de films, magnétophones, radio, TV et tourne-disques). Nous avons établi un relevé du matériel en possession des maîtres, acheté ou fabriqué par eux, ainsi que des remarques sur la manière de les intégrer dans les leçons ou les programmes (dias, films, enregistrements, bandes magnétiques, disques, etc.).

Les données recueillies nous permettent de renseigner le corps enseignant sur l'état de la situation dans le domaine des techniques audio-visuelles et de formuler à la fin de la présente étude un certain nombre de propositions ou de conclusions.

II. Dépouillement

Le dépouillement des formules d'enquête a consisté dans l'analyse des résultats quantitatifs – qui pourront être publiés à part – et dans une synthèse sommaire des résultats qualitatifs sans, pour l'instant du moins, que nous ayons la prétention de les apprécier et de les interpréter définitivement. Un travail de recherche plus approfondi sera confié à la commission des moyens audio-visuels.

Les chiffres suivants illustrent l'aspect quantitatif de l'enquête dans le canton de Fribourg:

- 8 % des classes utilisent des dias;
- 3 % des classes possèdent un appareil de projection de films;
- 12 % ont un magnétophone;
- 36 % des classes écoutent les émissions de la radio-scolaire;
- 8 % des classes suivent les émissions de la T. V. scolaire;
- 50 % des classes disposent d'un tourne-disques.

III. Appréciations qualitatives

1. Diapositives

Les maîtres nous ont communiqué d'abondantes remarques et des vœux au sujet de l'emploi des diapositives.

Les classes devraient avoir à leur disposition de bons appareils et des séries de diapositives assez nombreuses pour illustrer l'enseignement des branches du programme et plus spécialement de la géographie (généralités et régions naturelles), de l'histoire, des sciences naturelles, de la lecture.

Il y a lieu d'éditer un catalogue de dias et d'organiser un service de vente ou de prêt de dias.

On souhaite qu'un contrat soit passé avec des spécialistes pour la fabrication des dias en séries.

On recommande l'achat de séries livrées par les maisons de commerce, lorsque ces séries présentent un intérêt pédagogique évident.

Les maîtres se réjouissent du fait que certaines communes aient inscrit des crédits à leur budget scolaire pour l'achat d'appareils ou de matériel audio-visuels ou, au contraire, déplorent l'indifférence d'autres autorités à l'égard de ces techniques. Ils regrettent que la plupart des classes ne soient pas installées ou équipées pour la projection des dias.

La projection des dias crée maintes complications dans les classes à plusieurs degrés.

Les praticiens préconisent l'édition de questionnaires destinés à analyser les dias, ou la préparation d'enregistrements commentant ce matériel.

Quant à l'intégration des dias dans le corps de la leçon, les avis divergent: les dias sont présentées avant la leçon comme donné concret; après la leçon comme application; en guise de revision; au moment même de l'élaboration didactique, la projection des dias faisant partie intégrante de la leçon.

2. Films

Les maîtres se sont montrés discrets au sujet de l'emploi d'appareils de projection de films. Ils ont signalé des maisons louant de bons films: la Centrale du film scolaire à Berne; Films-fixes à Fribourg, les ambassades à Berne; la Cinématothèque à Lausanne.

Relevons cette réflexion désabusée: «Si les films proposés étaient au moins éducatifs! Donner des films récréatifs, n'est-ce pas du temps perdu?»

A Genève, un maître est détaché pour présenter les films scolaires dans les écoles, à un rythme de 6 à 8 films par année, dès la 4e année. Des maîtres ont monté des films documentaires.

3. Magnétophones

Le magnétophone a plus d'adeptes. On estime, en particulier, que c'est là un excellent moyen de correction du langage et de la diction. Les maîtres utilisent des appareils de marques différentes: Philips, Uher, Telefunken, Gründig, etc.; ils annoncent l'existence et l'emploi fructueux de bandes valables pour l'enseignement de la lecture, des poésies, du chant, de l'histoire, de la géographie, de la gymnastique, sans négliger les sujets récréatifs.

Des maîtres ont enregistré une cinquantaine d'émissions radio-scolaires.

Ils prévoient de réaliser des montages audio-visuels en enregistrant des commentaires pour accompagner les dias.

4. Emissions radio-scolaires

D'une classe à l'autre, la proportion des émissions suivies varie considérablement: 1/6, 1/4, 1/3, 50%, 2/3, 75%, 95%, 99% ou pas du tout.

La préférence est donnée selon un ordre décroissant aux genres suivants: histoire, géographie, chant et musique, sciences, actualités, littérature, voyages, instruction civique, contes, biographies. Les maîtres estiment que les sujets traités sont souvent en dehors du programme ou ne sont pas synchronisés avec le déroulement du programme fixé; la forme est souvent au-dessus du niveau des écoliers, les termes trop difficiles, le débit rapide.

Le profit de l'émission, de même que l'intérêt des élèves sont proportionnés au degré de préparation des émissions; il faut apprendre aux enfants à écouter, à prendre des notes, à comprendre; il faut donner une suite à l'émission en prévoyant des applications telles que: comptes rendus, résumés, rédactions, discussions, etc.

Dans les classes à plusieurs degrés, il est impossible d'intéresser tous les élèves.

On constate que, à l'heure de la TV, les émissions radio-scolaires ont moins d'attrait pour les élèves.

Certains maîtres enregistrent les émissions radio-scolaires, les raccourcissent, les mettent à la portée des enfants, les font précéder d'une introduction explicative et les intègrent au moment voulu dans le programme en cours, dans le centre d'intérêt.

Cependant, doit-on tendre à inclure toutes les émissions radio-scolaires – et celles de la TV scolaire – dans le cadre de nos plans d'études? Quelques-unes d'entre elles devraient garder pour objectif d'apporter un complément de culture, d'ouvrir de temps en temps une fenêtre sur le vaste monde.

5. TV scolaire

Nous venons de le voir, selon certaines opinions, la TV scolaire serait en train de supplanter la radio-scolaire. Un instituteur, spécialiste en la matière, affirme que les 2/3 des émissions de la TV scolaire destinées aux élèves dès la 4e année sont jugées bien préparées et capables d'apporter quelque chose. Mais tous ne sont pas du même avis. Ces émissions, suggèrent d'aucuns, devraient être préparées par des personnes qui sont dans l'enseignement.

6. Tourne-disques

Les maîtres ont déjà ou désirent posséder ou louer des collections de disques dans les genres suivants: musique classique, contes, fables, théâtre, gymnastique et rythmique, jazz. On recommande les séries de Duval, Jackie, Cockenpot, Sœur Sourire, Jolibois, danses-jolies danses, Pierre et le loup, et les disques Decca (éducation rythmique). On préfère enrichir les discothèques plutôt que d'envisager un système compliqué de prêt et de location. Mais, somme toute, on pense que les documents sur bandes magnétiques sont d'un emploi plus aisé et, notamment, permettent des arrêts et des retours.

7. Autres suggestions

La plupart des enseignants sont convaincus qu'il faut répandre l'usage des moyens audio-visuels, puissante source d'information dont l'influence opère un changement profond dans l'esprit de l'écolier. Nous ferons état des suggestions finales, des remarques marginales et de certaines critiques ou mises en garde dans le chapitre des conclusions.

IV. Conclusions

L'interprétation – bien que sommaire – des résultats qualitatifs de

l'enquête nous permet tout de même d'établir un essai de synthèse, de tirer un certain nombre de conclusions d'ordre général et pratique.

1. Considérations générales

Les «mordus» du système s'étonnent des lenteurs, du manque d'enthousiasme, de l'indifférence de beaucoup d'enseignants et souhaitent que l'emploi des moyens audio-visuels soit développé, généralisé, encouragé par les promoteurs de cette technique d'enseignement d'abord, ensuite par l'aide financière des pouvoirs publics.

Les quelques chiffres présentés au chapitre II semblent démontrer que les moyens audio-visuels ne sont pas domestiqués ou utilisés par la masse des enseignants. Cela tient au fait que leur emploi exige l'information, la formation, l'initiation à la manipulation des appareils – à condition encore de les posséder – une préparation plus approfondie des leçons. Ce serait une erreur, d'autre part, de prétendre qu'un enseignement non fondé sur l'emploi constant et exclusif des moyens audio-visuels soit dépourvu d'intérêt, que le succès soit assuré lorsqu'on aura équipé les classes en appareils et en matériel approprié. Ces aides ne remplaceront pas une leçon bien bâtie, à moins qu'elles ne s'y intègrent parfaitement; elles ne peuvent se substituer aux méthodes classiques; elles ne dispenseront jamais le maître d'avoir de la *méthode*. Ce serait une grave erreur d'obscurcir une salle, et, sans préparation préalable, de passer dix ou trente diapositives, de dérouler des films à la suite desquels on n'aurait prévu aucune application.

Les adeptes des auxiliaires visuels traditionnels (images, manuels illustrés, tableau noir, etc.), de même que ceux qui, pour des raisons diverses (non initiés, manque d'installations, etc.) ne peuvent recourir aux aides audio-visuelles, doivent chasser de leur esprit l'idée que leur enseignement est incomplet.

Cependant, devant l'essor pris par la radiophonie et la télévision, il convient:

a) d'examiner les problèmes que pose la perception visuelle et auditive en regard du psychisme et des réactions de l'enfant;

b) de tirer profit des expériences accumulées jusqu'ici;

c) de fonder l'emploi de ces auxiliaires sur des données précises, en tenant compte des mises en garde des psychologues, des médecins et des psychiatres.

A côté de cet aspect technique de la question, il faut souligner les bienfaits de l'éducation cinématographique, qui développe chez l'enfant la capacité de résister à la «chloroformisation» de l'esprit par l'image fugitive et le son, qui protège contre le danger que présente l'écoute

ou la vision sans choix ni discernement et qui, plus positivement, dote les enfants du pouvoir de comprendre et de juger l'image et le son, et d'approfondir l'idée présentée par le sujet.

2. Propositions pratiques

Les maîtres qui préconisent la diffusion des techniques et du matériel audio-visuels – ils constituent une minorité pour l'instant – se sont prononcés avant tout sur les aspects pratiques de la question. Nous nous bornons à condenser laconiquement, en quelques points, les propositions qu'ils ont formulées:

a) sur le plan technique et pédagogique

- Etudier la possibilité de fabriquer des séries de dias, de tourner ou de découvrir des films, de réaliser des enregistrements sur des sujets conformes au plan d'études: sciences, géographie, histoire, instruction civique, lecture, élocution, grammaire, calcul, contes, initiation à l'art (peinture et sculpture), orientation professionnelle, langue étrangère, etc.);

- Pour la fabrication des dias par les maîtres, on propose ces étapes:
  - Etablir la liste des dias souhaitées.
  - Répartir les sujets énumérés ci-dessus en un certain nombre de groupes de matières.
  - Tenir compte des séries existantes (dans le commerce, confectionnées par les praticiens) et dignes d'intérêt au point de vue pédagogique; à cet effet, dresser la liste des maîtres possédant telles séries sur tels sujets; organiser des séances de visionnement pour fixer un choix de ce qui est valable et recommandable.
  - Constituer des équipes de praticiens spécialistes et les charger de réaliser les prises de vues sur tels sujets déterminés (attribution de groupes de matières pour éviter que la même série soit traitée par plusieurs spécialistes en même temps).
  - Nouvelles séances de visionnement pour le choix définitif des vues (nombre par série, qualité artistique, valeur pédagogique).
  - Multicopier des dias: nombre de séries à prévoir d'après les demandes, les besoins.
  - Publier un catalogue des séries disponibles.
  - Organiser un système de classement et de rangement des clichés (boîtes, tiroirs, etc.).
  - Intéresser à la question le Matériel scolaire et le Centre de documentation qui devrait être rattaché à l'Ecole normale.

- Définir le programme, l'horaire et la technique d'emploi des appareils (projection, magnétophone, radio, TV, tourne-disques, épidiascope, etc., écrans, moyens d'obscurcissement, etc.).

b) Sur le plan strictement pédagogique:

- Bien préciser la technique d'intégration des dias, films, commentaires enregistrés, émissions radio-scolaires ou TV scolaire dans le cadre du programme ou de l'horaire, mais aussi dans le corps de la leçon (emploi et analyse approfondie d'un nombre restreint de dias dans une leçon).
- Faire un dosage entre les auxiliaires visuels traditionnels (images, manuels illustrés, tableau noir, etc...) et les moyens audio-visuels proprement dits.
- Initiation aux techniques audio-visuelles dans les écoles normales – assister à des leçons – démonstration – en donner.
- Pour chaque arrondissement, formation de spécialistes, chefs de file capables de faire des démonstrations d'appareils (essais, description, manipulation, dépannage luminosité, puissance, netteté de l'image, etc.) et de donner des leçons-modèles lors de conférences organisées par MM. les Inspecteurs scolaires; ces chefs de file seront formés dans les cours organisés par la section fribourgeoise et suisse de TM RS.

c) Coordination sur le plan cantonal

L'organe coordinateur est la commission des moyens audio-visuels, composée de praticiens et de spécialistes des secteurs primaires et secondaires:

- elle travaille en relation avec le Centre de recherche pédagogique et la Commission cantonale des études,
- elle s'entend avec les inspecteurs scolaires pour l'organisation de séances d'information ou de leçons de démonstration,
- elle n'ignore pas les objectifs que poursuit la Commission d'éducation cinématographique.

d) Harmonisation intercantonale

Sur le plan de la collaboration intercantonale, il y a nécessité d'intensifier les rapports, déjà existants et fructueux, avec les organismes suivants:

La CIPER, ensemble de commissions chargées d'établir des programmes communs dans des disciplines diverses (géographie, grammaire, calcul) pour les quatre premières années scolaires, selon un plan établi par la SPR (délégué fribourgeois: M. V. Galley).

Le CRETI, centre romand d'études ayant pour objectif l'examen des

techniques d'enseignement et les moyens d'information (délégué fribourgeois: M. F. Ducrest.)

La Conférence romande des Centres de documentation qui se limite à la diffusion des moyens auxiliaires d'enseignement (fiches, tableaux, dias, échange de documents, édition commune d'images, de tableaux, de documents iconographiques, etc...) (délégués fribourgeois: MM. Ducarroz et Simonet).

Les conférences romandes des chefs de service de l'enseignement primaire et secondaire

Le programme d'activité de ces conférences consiste essentiellement dans l'étude de tous les problèmes qui se posent en vue de la réalisation d'une harmonisation intercantonale: mise en application de programmes communs élaborés par les commissions de la SPR, création de commissions d'experts pour l'édition commune de moyens d'enseignement ou l'examen de problèmes de méthodes, étude des possibilités d'unifier les systèmes scolaires sans heurter les traditions et le génie propres à nos divers cantons.

En bref, où en sommes-nous?

En retard sur les autres? Même pas!

Nous avons vécu la période de l'action isolée, des tâtonnements, des essais, des recherches individuelles plus que collectives, des dévouements, des sacrifices consentis par ceux qui n'ont pas hésité à croire que les inconvénients et les dangers, supposés ou réels, n'étaient pas une raison valable de nous priver, sur le plan de l'enseignement, de ce que peuvent nous apporter les auxiliaires audio-visuels. Ce fut là, sans doute, de la bonne pédagogie expérimentale. Et cette expérience, rendue possible grâce à l'initiative de praticiens convaincus, a été peut-être préférable aux débats d'opinions, si intéressants soient-ils.

Ces quelques réflexions et propositions émanant directement de ceux qui sont journellement en contact avec la pédagogie, constituent en soi un instrument de travail qui nous permettra de rechercher en commun un essai de programme d'action, d'une action d'ensemble, concertée, cohérente, coordonnée verticalement sur le plan fribourgeois, mais coordonnée également sur le plan de l'harmonisation intercantonale.

Fribourg, le 20 avril 1967.

Pour les auteurs de l'enquête:
P. Simonet